

ENVIRONNEMENT

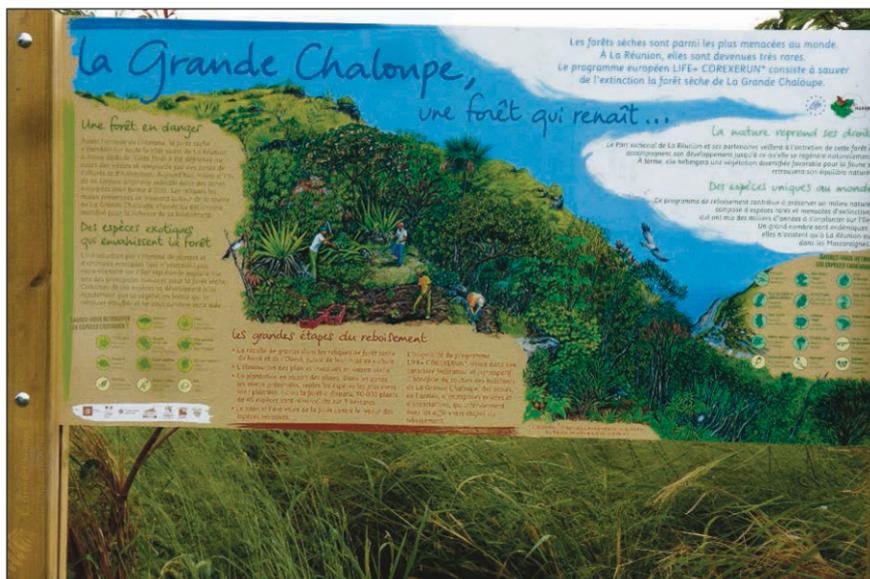
100 000 arbres plantés en deux ans à la Grande-Chaloupe

Lorsque l'homme pose pour la première fois le pied sur notre île, la forêt semi-sèche couvre, entre 150 et 800 m d'altitude sur la côte sous le vent entre Saint-Denis et Saint-Pierre par l'Ouest, 56 800 ha. Aujourd'hui, il ne reste que 1 % de la surface originelle dont 255 ha sur le site de la Grande-Chaloupe, l'autre station importante se trouvant dans Mafate au cœur du Bras-des-Merles.

Dans le cadre de son outil financier "Life + biodiversité", l'Union européenne a financé en novembre 2008 un grand projet de restauration de ce type de forêt sur les hauteurs de la Grande-Chaloupe, à hauteur de 2,6 millions d'euros sur cinq ans. Le projet visait à restaurer 30 hectares de forêt semi-sèche sur 10 parcelles en luttant contre les espèces exotiques envahissantes et en réintroduisant 100 000 arbres indigènes dans leur milieu d'origine. Il avait également pour ambition de recréer artificiellement 9 hectares de forêt mi-sèche sur une parcelle d'un seul tenant.

L'objectif est aujourd'hui atteint. Les premières plantations avaient débuté en décembre 2011. Au cours des deux saisons des pluies, période la plus favorable, 90 000 arbres ont été mis en terre. En décembre dernier, 10 000 arbres supplémentaires ont été plantés.

Le compte y est et les résultats sur le terrain sont satisfaisants. Le taux de mortalité des plants a été seulement de 20% sur la période 2011 - 2012 et de 16% entre 2012 et 2013.



Le projet Life+ Corexerun entre désormais dans sa dernière phase. Trente hectares de forêts ont été restaurés avec élimination des espèces invasives.

Le passage de Bejisa ne s'est pas révélé trop dévastateur. Certains plants ont cependant été déracinés. Les arbres hauts et feuillus comme le benjoin, le Mahot tantan, le bois d'arnette, le bois de demoiselle ont été les plus endommagés. L'érosion liée au ruissellement a fait quelques dégâts mais très localisés. Ils ont été réparés par les éco-gardes du parc national.

Le projet Life+ Corexerun entre désormais dans sa dernière phase. Trente hec-

tares de forêts ont été restaurés avec élimination des espèces invasives. Neuf hectares ont été entièrement reboisés avec la plantation massive de 48 espèces indigènes. Au cours de ce premier semestre, les différents intervenants du projet analyseront et valoriseront les résultats. Ces derniers seront présentés à des experts locaux et internationaux lors d'un séminaire de restitution prévu en juin prochain.

Alain Dupuis

Mayotte en zone de sismicité modérée

Le 12 décembre 2013, en début de nuit, Mayotte est secouée par un séisme. Des témoignages indiquent que le séisme a été ressenti pendant quelques secondes à Itoni, Ouangani, Kangani ainsi qu'à Mamoudzou.

Le BRGM vient de livrer son analyse du phénomène. "Ce séisme n'a pas été enregistré par les organismes internationaux. Bien que la couverture de ces réseaux soit faible dans cette région de l'océan Indien, cela suggère que la magnitude du séisme était vraisemblablement inférieure à 5, sans quoi cet événement aurait sans aucun doute été signalé", soulignent les scientifiques. Le BRGM entretient deux stations de surveillance dans le Canal du Mozambique, l'une à Mayotte, l'autre aux Glorieuses l'une des îles éparées. "Le séisme a été bien enregistré sur la station de Mamoudzou, indique le BRGM. Après analyse, la magnitude de l'événement est probablement comprise entre 4,0 et 4,5, et l'épicentre serait situé à une soixantaine de kilomètres de Mamoudzou. Cependant cet unique enregistrement ne permet pas de localiser précisément l'épicentre".

Lors d'un prochain déplacement aux Glorieuses, une équipe du BRGM se penchera sur les données éventuellement recueillies sur place afin de les croiser avec celles enregistrées à Mayotte.

Ce n'est pas la première fois que l'île aux parfums est secouée par un séisme. Le 1^{er} décembre 1993, un séisme d'une magnitude de 5,2 à une profondeur de 10 km était survenu à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de l'île principale. C'était alors le plus fort enregistré dans l'ensemble de l'archipel des Comores depuis au moins 60 ans. Des dégâts importants étaient intervenus à Mayotte.

"L'archipel des Comores présente, le long de ses 500 kilomètres, une sismicité diffuse qui a probablement une double origine volcanique et tectonique. Cette sismicité est cependant régulière avec une fréquence relativement importante de séismes de magnitude proche de 5 (au moins cinq séismes relevés au cours de ces 30 dernières années). En revanche, aucun séisme destructeur de magnitude supérieure à 6 n'a été enregistré à proximité de Mayotte. La sismicité dans cette région demeure à ce jour relativement mal connue. Une étude d'aléa sismique plus approfondie permettrait de mieux connaître la sismicité de la région et les périodes de retour associées à des événements pouvant impacter le bâti". Sans attendre, Mayotte s'est vu appliquer la nouvelle réglementation parasismique. Elle est désormais cataloguée en zone de sismicité 3, zone de sismicité modérée, ce dont il devra être tenu compte dans les normes de construction.



Le 12 décembre dernier, un séisme a secoué Mayotte en début de nuit.

OFFRE CAMPAGNE ELECTORALE

Livraison 24 à 72h

500 pièces T-Shirt 180 G

Votez B. OBAMA

4€ TTC

Impression textile Tee-shirt, sweat-wear Polo, Casquette.

lacasateeshirt@live.fr facebook lacasateeshirt.impression

4m x 0,6m 150 €

30% d'économie

4m x 0,6m 90 €

OFFRE EXCEPTIONNELLE NOUVELLE CB PRIX CONSTRUCTEUR - 1^{er}

DECO auto 160 € 2 Flancs

L'UNITÉ 30 76 22

* PRIX VALABLE À PARTIR DE L'ACHAT DE 500 TEE-SHIRTS



Tévelave,
village créole en fête
du 8 au 11 mai 2014



Les forains sont invités à retirer leurs dossiers de candidature pour un emplacement sur la Fête du Tévelave 2014 :

- au service culturel des Avirons : du lundi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 13h à 15h au 62, Rue du Stade (près de la salle Georges Brassens)
- ou sur le site : www.mairie-avirons.fr

Le dossier complet devra être déposé avant le **28 février 2014** au service culturel, ou par courrier à : Mairie des Avirons, BP 2 - 61, Avenue du Général de Gaulle 97425 Les Avirons
Renseignements : 0262 38 13 40

BAC À FLEUR

HABITUEZ-VOUS À PAYER MOINS CHER !

À partir de

9€

OFFRE
LIMITÉE
OFFRE

Fibre de verre

Existe en blanc



25 cm x 23 x 25 cm 9€
35 cm x 30 x 35 cm 12€
40 cm x 35 x 40 cm 18,90€

Offre valable du 24 au 31 janvier 2014

SCENTER
L'EXTRAORDINAIRE

TÉL. 0262 21 03 34